



DOCUMENT D'INFORMATION

Rentrée scolaire 2026-2027



École Le Sommet

120, rue de la Polyvalente, Québec (Québec) G2N 1G8

Téléphone : 418 634-5501 • Télécopieur : 418 849-1185

lesommet@cssps.gouv.qc.ca • www.ecolelesommet.com

Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries

Québec 

Documents de référence sur le [site internet de l'école](#) :

[Calendrier scolaire en cliquant ici](#)

[Fournitures scolaires en cliquant ici](#)

[Code vestimentaire en cliquant ici](#)

[Règles de vie en cliquant ici](#)

Prise de photo scolaire :

Une prise de photo sera faite, une fois l'année scolaire débutée, afin de nous permettre d'identifier votre enfant dans notre système. Des détails concernant la photographie scolaire suivront ultérieurement.

Carte du réseau du transport de la Capitale (RTC) :

Si votre enfant utilise le réseau de transport de la Capitale, vous devez vous diriger vers les points de service et assumer les frais relatifs à la prise de photo et l'émission de la carte.

Stationnement des élèves :

Les élèves qui se présentent à l'école en voiture doivent se procurer une vignette au coût de 10 \$ au bureau des surveillants d'élèves et avoir en main leur numéro d'immatriculation. Le stationnement à utiliser se situe à l'arrière de l'école. Toute vignette perdue pourra être remplacée au même coût. Advenant le non-respect des règles de l'école, la direction se réserve le droit de retirer ce privilège.

Les élèves qui se présentent à l'école en « scooter » doivent aller donner leur nom et leur numéro d'immatriculation au bureau des surveillants d'élèves afin qu'ils soient inscrits au registre. Le coût est de 10 \$ également. Le stationnement à utiliser se situe à l'arrière de l'école.

Nous tenons à vous préciser que les véhicules stationnés ailleurs qu'à l'arrière de l'école seront remorqués aux frais du propriétaire du véhicule.

Mozaïk - Portail-parents :

Si vous n'avez pas encore créé votre compte sur le Mozaïk – Portail-parents, voici la [procédure en cliquant ici](#).

Le portail parent « MOZAÏK » est un bon outil de communication entre les parents et l'école. Si vous ne détenez pas déjà les accès, vous devrez vous créer un compte (voir la procédure ci-dessous). Vous pouvez y accéder pour consulter le bulletin, l'horaire et les absences de votre enfant et pour récupérer l'état de compte.

Facture scolaire :

Vous recevrez un courriel vous invitant à [récupérer la facture scolaire sur le portail parents « MOZAÏK »](https://portailparents.ca/accueil/fr/) <https://portailparents.ca/accueil/fr/> (et non par le portail de l'élève) ou via l'application Clic-École. Lorsque vous recevrez la facture, vous pourrez procéder au **paiement électronique en ligne**. Vous pourrez aussi acquitter les frais scolaires en argent comptant ou par chèque à l'ordre de l'école Le Sommet, en indiquant sur le recto du chèque **le nom de l'élève et son numéro de fiche**.

Veuillez noter que tous les effets scolaires prêtés ou loués en début ou en cours d'année (instruments de musique, livres de classe ou de bibliothèque, etc.) sont identifiés par un code-barres. Tout effet non retourné à la fin de l'année sera facturé au détenteur de ce code. **L'élève a donc la responsabilité de s'assurer que l'effet remis à la fin de l'année est bien le sien.** De plus, lors de la remise du matériel, les élèves sont invités à inscrire leur nom sur la fiche d'identification du manuel.

Heures d'ouverture du secrétariat :

Les heures d'ouverture du secrétariat sont de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.

PROCÉDURE POUR LA GESTION DES ABSENCES ET RETARDS

L'élève en retard à un cours doit se présenter immédiatement au bureau des surveillants. Chaque retard doit être motivé par le parent la journée même en composant le 418 634-5501, option 1, par courriel à l'adresse suivante sommet.absence@cssps.gouv.qc.ca ou par Clic-école. Si vous motivé l'absence de votre enfant, c'est qu'il ne doit pas être sur le terrain de l'école.

CIRCULATION EN DEHORS DES TERRAINS DE L'ÉCOLE

Pendant les pauses, à l'heure du dîner, si l'élève circule en dehors de nos terrains, il n'est plus sous notre responsabilité. **De plus, veuillez prendre note que l'accès aux terrains de Sibéria Spa est strictement interdit.** Les élèves doivent être également sensibilisés au respect des terrains environnants. Le savoir-vivre est de mise et le flânage ne sera toléré sous aucun prétexte.

ASSURANCE ACCIDENT

La facturation inclut un montant de 1,50 \$ par élève pour l'assurance accident. Cette police d'assurance est **facultative**. Cependant en cas d'accident, le parent qui se désiste ne pourra pas obtenir les remboursements mentionnés dans le [programme d'assurance en cas d'accident \(cliquez ici\)](#).

Si vous décidez de ne pas souscrire à cette police d'assurance, sur votre facture scolaire (état de compte), veuillez cocher JE REFUSE, signer le document et le transmettre par courriel à 065.finances@cssps.gouv.qc.ca.

SURVEILLANCE DU MIDI

Des frais pour la surveillance du midi sont inclus dans la facture. Ils sont fixés à 100 \$ pour les 180 jours de classe, avec un maximum de 150 \$ par famille pour les élèves résidant à la même adresse. Pour les élèves qui ne dîneront pas à l'école, un formulaire de désistement de surveillance du midi est disponible au secrétariat afin de se faire créditer la surveillance du midi. Les frais doivent être acquittés pour participer aux activités parascolaires et aux activités étudiantes à l'heure du dîner.